La Maison des droits est labellisée « espace de vie sociale »

La Maison des droits (MDD) s’enrichit d’une nouvelle offre au service des habitants. Déjà détentrice du label « Point numérique », elle vient d’en obtenir un second : « espace de vie sociale ».

La structure municipale avait fait une demande de labellisation "espace de vie sociale" auprès de la Caisse d’allocations familiales (CAF) pour deux ans. Cette démarche a été initiée et obtenue en même temps pour l’association Maison pour tous Jacques Marguin qui est centre social.

Le label lui a été accordé pour quatre ans, signe de la qualité du dossier déposé : un « projet social » nourri du « diagnostic de territoire » élaboré avec des habitants au cours de rencontres et d’échanges. Autre marque de la solidité du projet : la CAF n’a émis aucune préconisation. Une cinquantaine d’habitants se sont inscrits pour participer aux actions, une quarantaine étaient présents dès la première réunion.

Les participants ont formé quatre groupes de travail qui se réunissent régulièrement : citoyenneté ; actions de solidarité ; cafés parentaux et service à domicile (aide administrative et, si besoin, numérique pour des personnes ne pouvant se déplacer). Le besoin est immense : plus de 8 000 demandes en 2023…

Faire avec et pour les habitants

Des actions sont prévues : séance de gym douce en plein air animée par une bénévole de la Maison des droits en mai et après-midi « jeux solidaires » en novembre. L’objectif de ce nouveau centre social est « d’aider, pour rendre autonome, d’organiser des actions et des animations pour mieux vivre ensemble, développer et tisser des liens sociaux », explique la responsable de la MDD, Atika Belkebir. On fait « avec et pour les habitants, dans une démarche très participative », précise-t-elle. À partir de septembre, les ateliers numériques organisés à la MDD seront complétés par des ateliers « hors les murs » grâce au « bus citoyen ».

Maison des droits
18, avenue des Chênes
77270
Villeparisis